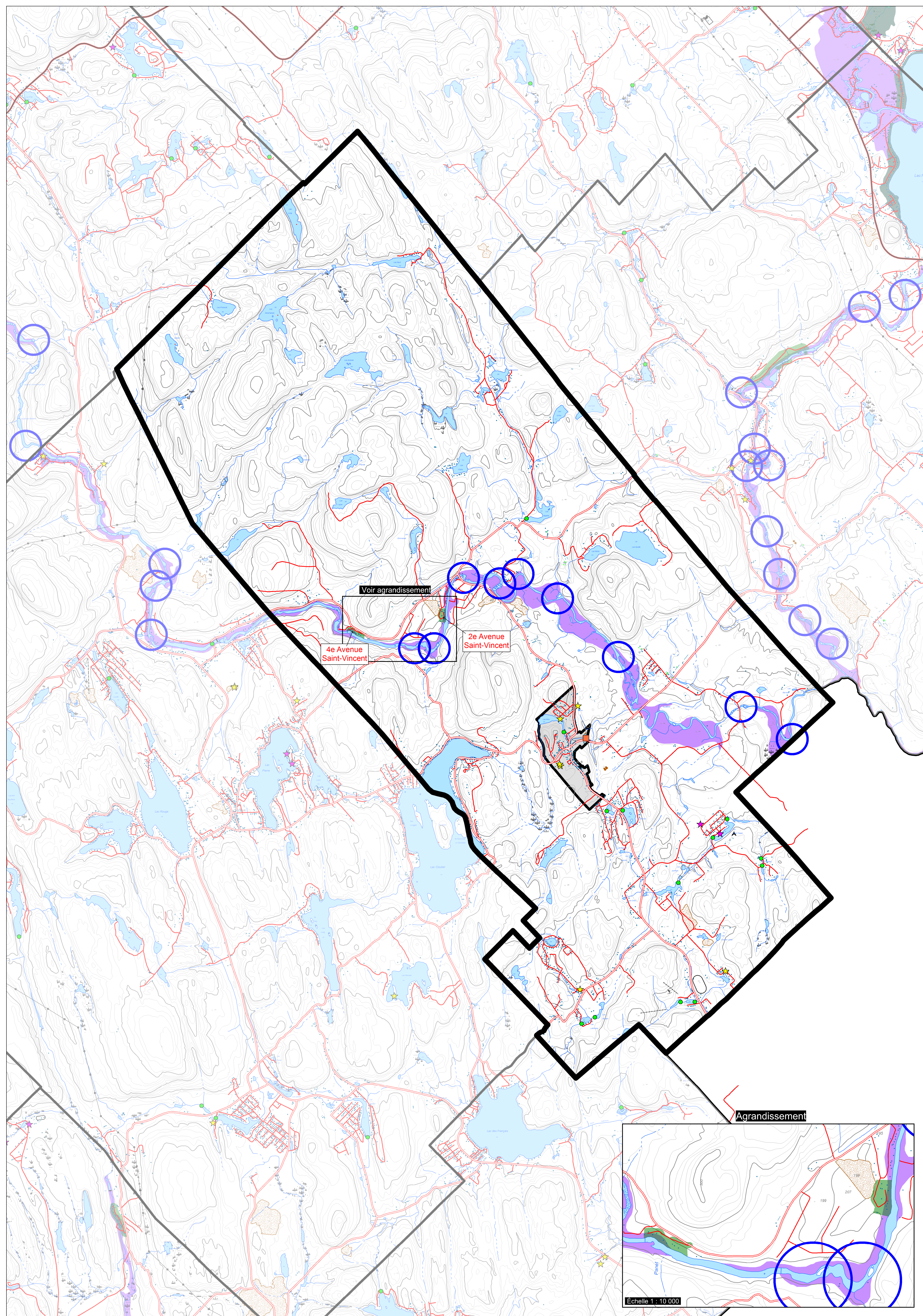




Annexe B-SBE-3
Contraintes hydriques
Municipalité de
Sainte-Béatrix



Ouvrage de prélèvement des eaux

Municipale	★
Institutionnelle	★
Privée	★
Point de rejet des eaux usées	■
Barrage avec contrôle de niveau d'eau	●
Barrage de moins de 5 mètres	●
Barrage de plus de 5 mètres	●
Embâcle connu	□
Embâcle présumé	○
Périmètre d'urbanisation révisé	■
Milieu humide	■
Zone inondable	■
Zone permettant l'agrandissement du bâtiment principal jusqu'à 67 m ²	■

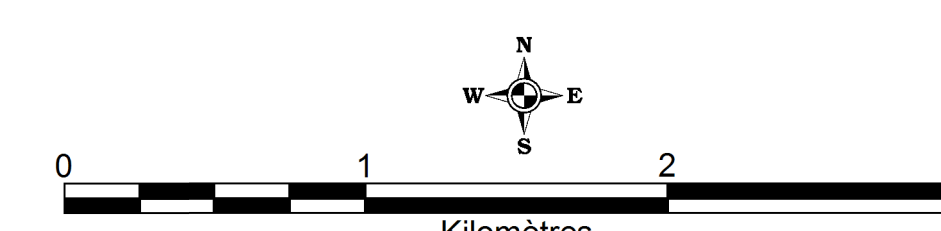
Hydrographie

Écuel	■	Hydrobase	■
Barrage de castor	■	Tour, tour de télécommunication	■
Barrage, barrage hydroélectrique	■	Pyône, ligne de transport d'énergie électrique	■
Cours d'eau intermittent	■	Pont	■
Cours d'eau	■	Pont couvert, pont d'étagement	■
Lac, cours d'eau, réservoir hydroélectrique, mare	■	Mur de soutènement	■
Chute, rapide	■	Piste d'atterrissage pavée	■
Quai	■	Piste d'atterrissage non pavée	■
Estacade	■	Route régionale	■
Dépôt fluvial	■	Route collective	■
Milieu humide	■	Route locale	■
Plaine inondée	■	Accès aux ressources	■
Point coté	■	Parc de stationnement	■
Courbe de niveau intermédiaire	■	Poste de distribution d'électricité	■
Courbe de niveau maîtresse	■		
Eslier	■		

Infrastructures de transport

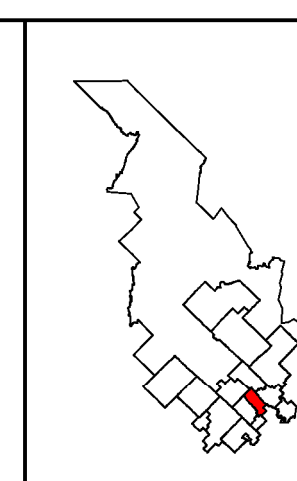
Habitation, équipement, exploitation

Bâtiment	■
Maison mobile	■
Flèche	■
Silo	■
Brûleur à bois	■
Réservoir de surface	■
Placine publique	■
Serre	■
Centre de ski alpin	■
Port de plaisance	■
Terrain de camping	■
Remonte mécanique	■
Étang d'épuration	■
Lieu d'enfouissement sanitaire	■
Banc d'emprunt, talus de déblai	■
Carrière	■



Échelle 1 : 25 000

SADR - règlement 165-2015 en vigueur le 15 janvier 2018



Localisation

Projection : Mercator transversale modifiée (MTM), fuseau 8
Système de référence géodésique : Datum Nord-Américain 1983 (NAD83)

MRC de Matawinie
© Gouvernement du Québec, 2017

